

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 DAC 480 Subvention au Centre d'Etudes, de Documentation, d'Information et d'Actions Sociales
- Musée social, CEDIAS (7e).

Mme Danièle POURTAUD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération en date du 28 juin 2011 par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention d'un montant de 10.000 euros au Centre d'Etudes, de Documentation, d'Information et d'Action Sociale - Musée social 5, rue Las Cases (7^e), pour soutenir le fonctionnement et le développement de sa bibliothèque et l'organisation de conférences ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Sur le rapport présenté par Mme Danièle POURTAUD au nom de la 9e Commission ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement en date du 29 juin 2011 ;

Délibère

Article 1 : Une subvention d'un montant de 10.000 euros est attribuée au Centre d'Etudes, de Documentation, d'Information et d'Action Sociale - Musée social 5, rue Las Cases (7^e), pour soutenir le fonctionnement et le développement de sa bibliothèque et l'organisation de conférences.

X00451 2011_00494 19723

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2011 de la Ville de Paris rubrique 324, nature 6574, ligne VF40002 provision pour subventions de fonctionnement au titre du patrimoine.